OFFRE D'EMPLOI

Mars 2024

LE CENTRE HOSPITALIER DE LANNEMEZAN

RECRUTE

UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN – temps plein (H/F)

PÔLE MEDICO-SOCIAL, REHABILITATION HANDICAP

Maison d'Accueil Spécialisée

CDD

Adresser votre candidature avec un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation à :

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
Centre Hospitalier de Lannemezan
644, route de Toulouse
65300 LANNEMEZAN
✆ 05.62.99.54.01 ou 56.01
secretariat.drh@ch-lannemezan.fr

Mission générale du poste :

- Adapter des stratégies d'accompagnement psychologique auprès des résidents en adéquation avec le projet personnalisé de chaque résident.

- Mise en place d'un travail de médiation et d'éclairage théorique auprès d'une équipe pluridisciplinaire par rapport à l'accompagnement des personnes autistes et des personnes polyhandicapées de la MAS.

Liste des activités :

- Accompagnement individuel des résidents,
- Participation au projet de service,
- Organisation et suivi des projets personnalisés en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire,
- Participation aux réunions de fonctionnement de chaque unité de vie,
- Participation aux réunions de synthèse sur chaque résident,
- Participation aux réunions éducatives,
- Participation à la Commission d'admission,
- Participation à la démarche qualité,
- Participation possible aux instances de l'hôpital : CLUD, comité éthique…
- Travail de recherche. Interventions dans des colloques,
- Participation aux réseaux régionaux et nationaux concernant les personnes gravement handicapées (GPF…).

TACHES PRINCIPALES :

- Réception et analyse des besoins et/ou demandes d'intervention psychologique,
- Observation, évaluation et intervention : en individuel ou si besoin en groupe,
- Conception, participation, collaboration et mise en œuvre des stratégies d'accompagnement des résidents en liaison avec les équipes,
- Transmission des connaissances et formation aux équipes,
- Respect et œuvre à la promotion des droits fondamentaux des résidents, de leur liberté et dignité, de la préservation de leur intimité, de leur autonomie et de leur bien-être psychologique,
- Accueil et accompagnement d'étudiants stagiaires en psychologie

NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

Le psychologue a une responsabilité professionnelle rattaché au Code de Déontologie du Psychologue. Dans le cadre de ses compétences professionnelles, le psychologue décide du choix de l'application des méthodes et techniques psychologiques qu'il conçoit et met en œuvre en liaison et cohérence avec le projet de service. Il répond personnellement de ses choix et des conséquences directes de ses actions et de ses avis professionnels.

EXIGENCES

- *Connaissances spécifiques :*
  - Connaissance du handicap psychique grave, de l'autisme et de son accompagnement médico-social,
  - Connaissance de la prise en charge de la personne gravement handicapée et polyhandicapée,
  - Connaissance des lois et des pratiques dans le secteur médico-social,
  - Connaissance des procédures et mise en œuvre de recherche concernant les personnes gravement handicapées,
  - Connaissance de l'outil informatique.

- *Organisation du travail :*
  - Horaires : 8 h 30 à 16 h 30 (pouvant être adaptés). Temps FIR (une journée par semaine),
  - Repos hebdomadaire : samedi et dimanche,
  - Roulement : 5-2.

PROFIL REQUIS :

Formation initiale :

DESS de psychologie avec option Handicap, (ou Psychopathologie clinique, Psychologie de l'enfance et de l'adolescence, Psychologie du développement)

Formations complémentaires (DU) concernant les personnes gravement handicapées ou autistes. Interventions lors de colloques, conférences…

Connaissances :

- Expérience avec la population MAS et connaissance de la spécificité des besoins des personnes gravement handicapées,
- Approche globale du développement de la personne.

Formation continue :

- Mise à jour régulière et optimisation des connaissances théoriques et pratiques,
- Connaissance de Snoezelen et de l'approche stimulation basale (formation possible),
- Intérêt pour les questions éthiques.

Le psychologue intervient en psychiatrie infanto juvénile sous la responsabilité du chef de pôle et du chef de service. Il assure des actions de prévention, d'évaluation, d'aide au diagnostic et de traitement des troubles du développement, du comportement et de la souffrance psychique chez les enfants de 3 à 18 ans et auprès de leur famille, dans le respect de la personne, en veillant à la confidentialité. Très régulièrement, il assure une restitution dans le dossier patient et en réunion de synthèse pluri professionnelle.

- **Activité de la fonction auprès des patients :**

- Activité fondée sur l'écoute et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique.

- Rôle d'évaluation d'orientation et d'expertises :
  - consultations cliniques
  - entretiens cliniques avec le patient et/ou le groupe familial,
  - évaluation psychopathologique,
  - participation à l'élaboration du diagnostic,
  - bilans psychologiques,
  - orientation vers d'autres professionnels pour bilan et/ou prise en charge en interne ou en externe
  - prévention.

- Pratiques thérapeutiques :
  - psychothérapies individuelles et/ou familiales,
  - entretiens thérapeutiques,
  - groupes thérapeutiques

- **Activités spécifiques :**

Activité institutionnelle :

- en interne :
  - synthèse des informations et réflexion clinique avec les équipes,
  - proposition de projets institutionnels,

- création et/ou participation aux projets thérapeutiques du service,
- tenue du dossier de soins,
- analyse et élaboration de la pratique
- participation au Conseil de pôle
- participation aux réunions institutionnelles et aux réunions des psychologues,
- participation au rapport d'activités,
- encadrement des stagiaires.

▪ en externe
- travail en liaison avec les institutions et intervenants extérieurs (ASE, écoles …)
- travail de réseau (ville et associations)
- soutien et écoute des partenaires dans leur pratique avec les patients.

Activités de recherche, de formation, d'information et d'évaluation (selon nécessités de services) :
- Travail d'évaluation prenant en compte la dimension personnelle
- Actualisation des connaissances
- Participation, impulsion, réalisation et communication de travaux de recherche.
- Action de formation

NIVEAU DE RESPONSABILITE ET D'AUTONOMIE :

Les missions de psychologue s'inscrivent pleinement dans le champ d'activité du pôle de psychiatrie infanto juvénile. Elles sont donc sous la responsabilité déléguée par le Chef de pôle des médecins chefs de ces services. Les indications sont posées par les médecins de ces mêmes services en accord avec le chef de pôle.

EXIGENCES

➢ EXIGENCES DU POSTE

- Travailler en équipe pluridisciplinaire (s'impliquer dans les échanges au sein de cette équipe).
- Eviter les jugements de valeur (parents, partenaires, etc ...)
- Savoir s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Collaborer avec les autres travailleurs sanitaires et sociaux.
- Maintenir la distance thérapeutique.
- Gérer les situations de crise.
- Etre motivé(e) pour travailler auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté.
- Etre disponible et à l'écoute de l'enfant et de l'adolescent.
- Avoir des capacités d'analyse et de synthèse.
- Etre capable d'anticiper, de prévenir et gérer les situations de crise.
- Etre capable d'animer des ateliers thérapeutiques de manière individuelle ou en binôme.
- S'engager dans un processus continu de formation professionnelle.
- Respecter le secret et la discrétion professionnelle.
- Assumer ses responsabilités et prendre les décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition.
- Exercer une fonction pédagogique et d'encadrement auprès des personnels en formation.

➢ EXIGENCES PARTICULIERES

- Accepter les principes de fonctionnement des structures.
- Participer aux réunions institutionnelles.

- Participer aux formations institutionnelles.
- Respecter et accepter les congés décidés à l'avance par l'encadrement de l'unité au cours de l'année.
- Saisie informatique de son activité.

➢ *EXIGENCES RELATIONNELLES*

Qualités relationnelles adaptées auprès :

- Du public accueilli (enfants – adolescents),
- De leur famille,
- Des partenaires (écoles, services sociaux, taxis…).

➢ *HORAIRES*

Amplitude du poste (roulement, horaires) : Travail en 5/2

- Horaires (variables en fonction des nécessités de service) : 9 h 00/17 h 00
- Repos hebdomadaires fixes
- Périodes de congés imposés et fixés à l'avance dans certaines structures (car liés principalement aux rythmes scolaires)

➢ *ORGANISATION HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL :*

- Lundi : 9 h à 17 h : CMP Les Tilleuls
- Mardi : 8 h 45 à 16 h 45 : Hôpital de Jour Beau Soleil
- Mercredi : 9 h à 17 h : CMP Les Tilleuls
- Jeudi : 9 h à 13 h : Hôpital de jour Beau soleil / 13 h 00 à 17 h 00 : CMP Les Tilleuls
- Vendredi : 9 h 00 à 13 h 00 : CMP Les Tilleuls

EVOLUTION DU POSTE

Mobilité possible dans l'ensemble des pôles de l'établissement.

PROFIL REQUIS :

➢ **Les capacités relationnelles et compétences :**

- Capacités à intégrer et à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Connaissance des différents outils d'évaluation (psychométrique, projectif…),
- Connaissance du fonctionnement psychique et de la psychopathologie des jeunes enfants, enfants et adolescents,
- Capacité à travailler auprès des familles,
- Capacité à proposer des cadres de prise en charge adaptés au patient (individuelles ou groupales) et au service,
- Capacité d'analyse, de synthèse des besoins et situations, de conception des outils adaptés aux prises en charge,
- Capacité et motivation pour la transmission de savoirs afin de proposer des actions de formation et de sensibilisation,
- Avoir un esprit d'initiative et une capacité d'adaptation,
- Respect du code déontologique des psychologues.

NIVEAUX REQUIS :

- **Formation initiale :**
  - DESS ou MASTER 2 de Psychologie clinique ou de psychopathologie clinique.

- **Exigence particulière :**
  - S'engager à parler en équipe pluridisciplinaire de son travail,
  - Noter ses rapports d'entretiens sur le dossier patient Crossway,
  - Faire des comptes-rendus de suivi,
  - Participer à l'élaboration et au suivi du projet de service,
  - Evoluer avec le Projet de service si besoin,
  - Engager des formations si le projet le nécessite,
  - Saisir son activité informatiquement.